République Française Département : CANTAL Arrondissement : Aurillac Commune de POLMINHAC

Séance du mardi 09 juillet 2024

Délibération N° DE_035_2024

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
15	9	11		
Date de la convocation : 01/07/2024				
Pour	Contre	Abstention		
11	0	0		
Résultat du vote : adoptée				

Le neuf juillet deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents: ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MARIE-NOELLE MOULIER, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, ADELINE GUYON Représentés: MICHEL AMOUROUX représenté par ALAIN FALIERES, ALAIN BROUSSE représenté par JOSETTE VARET

<u>Absents et Excusés</u> : CLAUDINE LADOUX, GUILLAUME PRAT, DIDIER TOMA, Patricia GUERARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ALAIN FALIERES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération de la décision modificative n°2 - POLMINHAC 2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0	11 812
777 (042)	Rec subv inv transférées cpte résult	11 812	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		11 812	11 812
Investissement		Recettes	Dépenses
021 (040)-0	Virement de la section de fonctionnement	11 812	0

13913 (040)-0	Subv. transf. Départements	0	11 812
TOTAL INVESTISSEMENT		11 812	11 812
TOTAL		23 624	23 624

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME Président de séance ALAIN FALIERES Secrétaire de séance